



BOURSES DE STAGES INTERNATIONAUX DU FRQNT 2014-2015

Afin de stimuler les échanges internationaux en recherche, ces bourses d'un montant maximum de 15 000 \$ chacune sont offertes par le FRQNT aux étudiants :

A - Inscrits au Québec

- Être citoyen canadien, résident permanent du Canada ou étudiants étrangers détenant un permis d'études ;
- Être membre du CIRRELT (sous la direction d'au moins un membre régulier) ;
- Effectuer un stage dans l'un des pays suivants : Allemagne, Brésil, Catalogne, Chine, États-Unis, Flandre, France, Inde, Israël, Italie, Japon, Mexique, Royaume-Uni, Wallonie-Bruxelles.

B- Inscrits hors Québec

- Être inscrit dans une université hors Québec ;
- Effectuer son stage au CIRRELT.

Le CIRRELT sélectionnera les dossiers les plus méritants en fonction des critères fixés par le FRQNT qui se réserve le droit d'approuver ou non le choix des candidats soumis par le CIRRELT.

Conditions d'admissibilité

- Être inscrit à plein temps dans un programme de maîtrise de recherche ou de doctorat.
- Réaliser un stage de 2 à 12 mois (débutant au plus tard le 31 mars 2015).
- Ne pas être inscrit en cotutelle avec l'université correspondant au lieu du stage.

ÉVALUATION DES DOSSIERS

Les demandes seront évaluées selon les critères suivants :

1. L'excellence du dossier académique et l'aptitude à la recherche ;
2. La correspondance du projet de recherche avec la programmation de recherche du Centre ;
3. L'insertion du projet de stage dans les actions internationales du Centre.

CONSTITUTION DES DOSSIERS : UN SEUL FICHER NUMÉRISÉ (pdf)

Les candidatures doivent être présentées **par les directeurs de recherche** avec toutes les informations et documents demandés, selon l'ordre suivant :

1. Une **lettre** du ou des directeurs précisant le sujet de la recherche et ses liens avec la programmation de recherche du Centre, l'état d'avancement des travaux et une présentation de l'étudiant et de ses mérites ;
2. Un **curriculum vitae** à jour ;
3. **Relevés** de tous les résultats académiques obtenus au 2^e et 3^e cycle ;
4. L'étudiant doit compléter également **un formulaire spécifique au FRQNT**. L'étudiant est prié de s'adresser au secrétariat du CIRRELT afin d'obtenir ce formulaire ;
5. Un directeur ne peut soumettre **qu'une seule candidature**.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS :

LE JEUDI 3 JUILLET 2014

MONTRÉAL : Lucie-Nathalie.Cournoyer@cirreлт.ca

QUÉBEC : Pierre.Marchand@cirreлт.ca